

Mémoire de la Table de concertation  
logement/aménagement de la Petite-Patrie

**Projet d'implantation d'un campus de l'université de  
Montréal sur le site de la gare de triage d'Outremont**

**Montréal, 4 avril 2007**

## Section I : Présentation- Objectifs de développement durable

La Table de concertation logement/aménagement de la Petite Patrie regroupe plus de 15 groupes du quartier de la Petite Patrie. Depuis plus de vingt ans, la Table de concertation logement/ aménagement de la Petite Patrie travaille au développement de projets de logements sociaux et communautaires dans le but d'enrayer les problèmes de détérioration de logement et de cadre de vie en général, prioritairement pour la population à faible et moyen revenu. Elle multiplie ses efforts de représentation et de revendication afin que des logements sociaux et communautaires soient implantés dans la Petite Patrie. Elle promeut également dans ses projets l'intégration de stratégies de développement durable.

Le projet d'implantation d'un campus de l'université de Montréal sur le site de la gare de triage d'Outremont concerne directement les préoccupations de la Table logement/aménagement de la Petite Patrie. Au niveau des objectifs de développement durable, le projet de l'Université de Montréal devra favoriser l'équité sociale, l'accessibilité et l'ensemble urbain devra être convivial et de qualité. L'Université de Montréal prévoit un total de 9191 étudiants de façon quotidienne sur le campus Outremont ce qui aura un impact sur la circulation et l'habitation dans les quartiers limitrophes. Le projet comprend également un développement commercial de proximité sur le campus. Le projet aura donc une influence importante tant au niveau du logement que du développement économique dans la Petite Patrie.

Une attention particulière devrait être portée sur l'implantation de logements sociaux et communautaires, la mixité sociale et fonctionnelle, la circulation motorisée et active, et finalement sur le processus de planification et de prise de décision.

## Section II : Habitation sociale

Nos préoccupations en matière d'habitation sont la présence de logements sociaux ainsi que la mixité sociale et des types de ménage. Nous encourageons la Ville de Montréal et le gouvernement du Québec à être des intervenants actifs dans ce domaine.

### **Constats :**

- Dans le secteur Marconi-Alexandra, de nombreuses familles immigrantes vivent déjà de la pression immobilière et doivent quitter le quartier.
- Prévision de 800 logements sur le site : 30% abordables dont 15% de logements sociaux et communautaires. Cette répartition sera déterminée par un comité conjoint ville – arrondissements - université.

- Dans les secteurs Atlantic et Beaumont, il y a possibilité de requalifier certains bâtiments industriels afin d'en faire des logements à des prix accessibles qui pourraient être utilisés par les étudiants (site attractif à proximité de plusieurs activités) et des jeunes du quartier de la Petite-Patrie . La stratégie d'inclusion de logements abordables pourrait s'appliquer dans ces secteurs s'ils comportent plus de 200 logements.
- La Ville de Montréal a renouvelé son engagement pour 2006-2009 d'implanter 5000 logements sociaux et communautaires sur son territoire.

### **La Table logement/aménagement de la Petite Patrie recommande :**

- Dans l'opération 5000 logements, prévoir un pourcentage significatif pour Marconi-Alexandra.
- Garantir la mixité sociale dans Marconi-Alexandra en créant une « passerelle sociale » (Gilles Sénécal lors de l'atelier thématique du 15 Mars,) vers l'habitation. Prévoir et prévenir la spéculation foncière.
- En plus des logements pour étudiants, prévoir dans le secteur Marconi, des logements sociaux et communautaires (coop,osbl) pour loger les familles présentes et futures
- Utiliser des programmes d'habitation sociale (AccèsLogis) mis en place par le Gouvernement du Québec.
- Interpeller le gouvernement du Québec pour mettre en place des programmes de logement social avec le programme québécois Accès Logis.

## **Section III : circulation, réseau vert et liens cyclables**

Nos préoccupations en matière de circulation sont la prise en compte de la contradiction entre les déplacements motorisés et piétonniers/cyclables ainsi que l'augmentation de trafic sur l'unique porte d'entrée de l'est vers le site, soit la rue Beaubien.

### **Constats :**

- Il est prévu que 1/3 de la circulation du site va transiter par l'Avenue du Parc et la rue Beaubien
- Unique porte d'accès au site à l'est située sur Beaubien peu invitante à la circulation piétonne (2 virages à 90 degrés de la rue Beaubien à la promenade centrale du campus via la rue Durocher).
- La rue Beaubien deviendra un des points d'accès principaux au site. Un aménagement routier (baies de virage, voies de circulation élargies sur 2 voies dans les 2 sens aux abords le l'Avenue du Parc ) sera entrepris.
- Établissement prévu d'une connexion vers l'est par le prolongement de la rue Beaubien.

- Prévision de 30 à 40 camions par jour (livraisons diverses) pour un campus de la taille de celui d'Outremont.
- La circulation véhiculaire est fortement en contradiction avec la circulation piétonnière et cycliste sur la rue Beaubien
- Pistes cyclable et piétonnière prévues à l'intérieur du site.
- La rue Jean Talon est un des axes principaux d'accès au site (lien avec l'autoroute A15)

### **La Table logement/aménagement de la Petite Patrie recommande :**

- Repenser les raccordements du campus vers l'est.
- Mettre en place des mesures de mitigation pour l'accroissement des usages de camions (construction, transport, livraisons et autres) durant le chantier.
- Prendre en compte la pression due à l'achalandage et à l'utilisation du transport en commun sur les résidents de Marconi-Alexandra.
- Suite à l'augmentation de la circulation prévue sur la rue Beaubien, prévoir des aménagements conséquents pour l'est de la rue (à l'est de Parc).
- Parachever et relier les pistes cyclables et piétonnières du site au réseau vert de la ville, notamment à l'est.
- Prendre en compte le risque d'engorgement de la rue Jean Talon.

## **Section IV : commerces, industries et emplois**

Nos préoccupations en matière de commerces, industries et emplois sont la création d'emplois, la conservation d'entreprises locales de Marconi-Alexandra et surtout la participation de l'arrondissement Rosemont La Petite Patrie, de la ville et du gouvernement dans la mise en place de programmes de développement économique.

### **Constats :**

- Création de commerces de proximité sur le site.
- Vocation locale (étudiants/professeurs) pour les commerces proposés.
- L'arrivée de l'Université de Montréal dans le secteur risque d'augmenter le loyer des industries et entreprises actuelles dans Marconi-Alexandra
- On retrouve environ 5000 emplois dans Marconi-Alexandra mais ils sont très variés les uns des autres.

### **La Table logement/aménagement de la Petite Patrie recommande :**

- Créer et obtenir des emplois pour les communautés environnantes au site ( Marconi-Alexandra, Parc Extension, Villeray)

- S'assurer de fournir les efforts nécessaires au développement d'une mixité commerciale apte à répondre aux besoins de la population (résidents-es et travailleurs) (zones non desservies par des association de commerçants)
- L'arrondissement doit réviser et requalifier une partie du secteur de Marconi-Alexandra pour en faire un tissu plus régulier.
- Que la CDEC Rosemont La Petite-Patrie mène une opération de consultation-concertation avec les gens d'affaires de ce secteur (Marconi-Alexandra) afin de poser un diagnostic et définir un plan d'action qui permettra d'assurer des retombées positives en terme d'emplois et de desserte commerciale du secteur.

## Section V : Mode décisionnel et leadership

Nos préoccupations quant au processus décisionnel se rapporte à une concertation entre les différents acteurs et un leadership assuré par le gouvernement, la ville et l'arrondissement.

### **Constats :**

- Le leadership présent au sein du développement n'est pas fait en concertation avec les autres milieux environnants.
- Absence de l'arrondissement Rosemont Petite Patrie aux consultations publiques du projet de la gare de triage Outremont.

### **La Table logement/aménagement de la Petite Patrie recommande :**

- La mise en place d'un plan d'intégration formel par la ville de Montréal et l'arrondissement afin de consulter les groupes communautaires concernant la mise en place de logements sociaux et communautaires dans le secteur de Marconi-Alexandra.
- La présence de l'arrondissement de Rosemont Petite Patrie est requise et nécessaire dans le développement d'un projet comme la gare de triage. L'arrondissement doit réviser le développement du secteur Marconi-Alexandra, entre autres, afin de permettre un développement harmonieux.
- Le Gouvernement du Québec doit intervenir en fournissant des subventions pour des programmes d'habitation sociale (par ex. à travers la SHQ pour l'opération 5000 logements) et de développement économique.
- Faire en sorte que tous les arrondissements concernés (Villeray, Parc Extension et Petite Patrie) soient intégrés au processus de répartition des 5000 logements sociaux de la ville de Montréal.
- Que le projet de l'Université de Montréal respectent les objectifs de développement durable et s'arrime davantage avec tous les arrondissements adjacents afin que le projet soit réussi et plus ouvert aux communautés avoisinantes.

## Résumé des recommandations :

### **Habitation sociale**

- Dans la prochaine opération 5000 logements, prévoir un pourcentage intéressant pour Marconi-Alexandra.
- Garantir la mixité sociale dans Marconi-Alexandra en créant une « passerelle sociale » (Gilles Sénécal lors de l'atelier thématique du 15 Mars 2007) vers l'habitation. Prévoir et prévenir la spéculation foncière.
- En plus des logements pour étudiants, prévoir dans le secteur Marconi, des logements sociaux et communautaires (coop,osbl) pour les familles présentes et futures
- Utiliser des programmes d'habitation sociale (AccèsLogis) mis en place par le Gouvernement du Québec.
- Interpeller la Ville de Montréal pour soutenir et mettre en place des programmes de logement social avec le programme québécois Accès Logis.

### **Circulation, réseau vert et pistes cyclables**

- Repenser les raccordements du campus vers l'est.
- Mettre en place des mesures de mitigation pour l'accroissement des usages de camions (construction, transport, livraisons et autres) durant le chantier.
- Prendre en compte la pression due à l'achalandage et à l'utilisation du transport en commun sur les résidents-es de Marconi-Alexandra.
- Suite à l'augmentation de la circulation prévue sur la rue Beaubien, prévoir des aménagements conséquents pour l'est de la rue ( à l'est de Parc).
- Parachever le réseau vert de la ville et relier les pistes cyclables et piétonnières du site notamment à l'est.
- Prendre en compte le risque d'engorgement de la rue Jean Talon

### **Commerces, industries et emploi**

- Créer et obtenir des emplois pour les communautés environnantes au site ( Marconi-Alexandra, Parc Extension, Villeray)
- Mettre en place des mesures incitatives pour convaincre certaines industries et petites entreprises de rester dans le secteur Marconi-Alexandra afin de conserver l'emploi local.
- L'arrondissement doit réviser et requalifier une partie de Marconi-Alexandra pour en faire un tissu plus régulier.
- Interpeller la ville de Montréal pour l'implantation de commerces de proximité dans le secteur Marconi-Alexandra.

### **Mode décisionnel et leadership**

- La mise en place d'un plan d'intégration formel par la ville afin de consulter les groupes communautaires concernant la mise en place de logements sociaux et communautaires dans le secteur Marconi-Alexandra.
- La présence de l'arrondissement de Rosemont Petite Patrie est requise et nécessaire dans le développement d'un projet comme la gare de triage. L'arrondissement doit réviser le développement du secteur Marconi-Alexandra, entre autres, afin de permettre un développement harmonieux.
- Le Gouvernement du Québec doit intervenir en fournissant des subventions pour des programmes d'habitation sociale (par ex. à travers la SHQ pour l'opération 5000 logements) et de développement économique.
- Faire en sorte que tous les arrondissements concernés(Villeray.Parc Extension, Petite Patrie) soient intégrés au processus de répartition des 5000 logements sociaux de la ville de Montréal.
- Que le projet de l'Université de Montréal respecte des objectifs de développement durable et s'arrime davantage avec tous les arrondissements adjacents afin que le projet soit réussi et plus ouvert aux communautés avoisinantes.

## **Les membres de la Table logement/aménagement de la Petite Patrie :**

### **Bureau de Consultation Jeunesse**

Le Bureau de Consultation Jeunesse est un organisme d'action communautaire autonome oeuvrant auprès des jeunes de 14 à 25 ans. Fondé en 1970, le BCJ s'intéresse à la marginalité et aux conditions sociales des jeunes. Son principal mandat est de favoriser et soutenir les jeunes dans leur cheminement vers une plus grande autonomie et dans la recherche de solutions afin d'améliorer leurs conditions de vie.

### **CDEC Rosemont–Petite-Patrie**

La Corporation de développement économique communautaire de Rosemont–Petite-Patrie, un organisme indépendant à but non lucratif oeuvre, depuis 1990, au développement économique de l'arrondissement Rosemont–La Petite-Patrie en initiant, soutenant et développant des actions favorables à sa vitalité économique et sociale, et ce en mettant à contribution l'ensemble de la communauté. C'est dans cet esprit, que la CDEC collabore à la réalisation des projets de la Table logement.

### **Centre de ressources et d'action communautaire de La Petite-Patrie (CRAC)**

Le Centre de ressources et d'action communautaire de La Petite-Patrie est un organisme sans but lucratif qui soutient la lutte contre la pauvreté, l'exclusion et le manque d'information des familles et les personnes à faible revenu. Le CRAC est préoccupé par les besoins de sa clientèle et la question du logement est vitale.

### **Centre de santé et de services sociaux (CSSS) du Cœur-de-l'Île**

Le Centre de santé et de services sociaux du Cœur-de-l'île a pour mission d'offrir à la population qu'il dessert, des services de santé et des services sociaux de nature préventive ou curative, de réadaptation ou de réinsertion. Le Centre offre des services d'accueil, d'évaluation et d'orientation, sociaux et de santé ainsi que des services d'action communautaire de première ligne.

### **Comité des requérants-es de logements sociaux de La Petite-Patrie**

Mis sur pied en 1995 par le Comité logement de La Petite-Patrie, le comité de requérants-es de logements sociaux de La Petite-Patrie regroupe des ménages du quartier (familles, familles immigrantes, personnes âgées, personnes seules) qui reçoivent une formation sur le logement social qui veulent se mobiliser, faire des représentations pour obtenir des logements sociaux dans le quartier La Petite-Patrie.

### **Comité logement La Petite-Patrie**

Le Comité logement de La Petite-Patrie existe depuis 1983 a pour mandat d'informer, de sensibiliser, de défendre et de représenter les résidents et résidentes du quartier La Petite-Patrie prioritairement celles et ceux socioéconomiquement défavorisés-es sur toutes les questions relatives à l'habitation et à l'aménagement urbain. Les deux principaux volets d'action sont la défense des droits des locataires et le développement du logement social.



### **Groupe d'entraide maternelle de La Petite-Patrie (GEM)**

Le Groupe d'entraide maternelle de La Petite-Patrie est un organisme communautaire Famille. Fondé en 1988, l'organisme vise à supporter les mères d'enfants âgés de 0 à 5 ans dans l'exercice de leur rôle. Le GEM rejoint environ 250 familles par année et offre une grande diversité de services et activités allant du suivi à domicile aux déjeuners rencontres.

### **Groupe de ressources techniques, Bâtir son quartier**

Bâtir son quartier est un organisme sans but lucratif d'économie sociale qui, depuis maintenant 28 ans, offre du support et expertise aux groupes promoteurs de projets de logements coopératifs et sans but lucratif sur l'ensemble du territoire de la Ville de Montréal. Il coordonne aussi la réalisation de centres communautaires, de garderies et de centres de la petite enfance et d'ensembles d'habitations destinés à des personnes qui ont des besoins particuliers. À la fin de l'Opération Solidarité 5000 logements, Bâtir son quartier aura à son actif la réalisation de 7 444 logements communautaires répartis sur l'ensemble de l'île de Montréal.

### **La Maison des Aînés**

Depuis le 1er octobre 1990, La Maison des Aînés gère trois résidences, Maison des Aînés 1, Maison des Aînés 2 et Maison St-Étienne ainsi qu'un centre communautaire pour les personnes âgées de La Petite-Patrie. La Maison des Aînés offre les repas du midi à ses résidents et aux personnes âgées du quartier ainsi que des activités telles que bingo, poches, peinture, poterie. Elle offre aussi le transport pour rendez-vous médical, au Marché Jean-Talon et autres... Elle rejoint par semaine entre 50 et 70 personnes. La Maison des Aînés gère 155 logements et accueille près de 175 locataires.

### **La Maisonnée**

Depuis sa mise au monde en 1976, le Service d'aide et de liaison « LA MAISONNÉE », a eu pour but de fournir des outils aux « nouveaux résidents », de toutes provenances et origines ethnoculturelles, de façon à ce qu'ils soient en mesure à participer à part entière et à part égale à la construction du Québec moderne. La Maisonnée offre annuellement des services d'accueil à plus de 4 000 personnes, et ses principaux services sont groupés en deux secteurs. Le service de première ligne est le service qui a en charge l'accueil, l'établissement, l'adaptation et l'intégration des nouveaux arrivants et offre de ce fait une multitude de services qui vont de la première installation à l'aide à l'intégration dont l'accès à un logement.

### **La Maisonnée des Parents**

Depuis 1987, La Maisonnée des Parents est un organisme communautaire qui a pour mission de favoriser l'autonomie et l'épanouissement des familles et des individus. En améliorant toujours ses services, elle offre des repas aux enfants des écoles primaires St-Jean-de-la-Croix et La Mennais, dépannage alimentaire, cuisine collective, ateliers de cuisine pour les adolescents, relation d'aide, accompagnement, visites à domicile, formation, entraide, ressourcement pour parents, activités parents-

enfants, halte-répit, des loisirs culturels et sportifs, organisation d'évènements et activités pour les citoyens, dont la fête de quartier.

### **Pastorale sociale de La Petite-Patrie**

Promouvoir les valeurs chrétiennes de solidarité, de justice et de paix, tant au niveau paroissial que communautaire. Sensibiliser davantage les citoyen-ne-s sur les enjeux sociaux, spécialement ceux de La Petite-Patrie. Travailler en collaboration avec les organismes du milieu pour apporter des améliorations à la qualité de vie des résident-e-s du quartier, spécialement les familles et les individus en situation de précarité. Une des solutions les plus concrètes et urgentes est l'obtention pour le quartier de logements sociaux et communautaires. C'est pourquoi la pastorale sociale est, depuis son implantation, ardemment impliquée dans le dossier du logement social.

### **Regroupement des organismes d'aînés de La Petite Patrie**

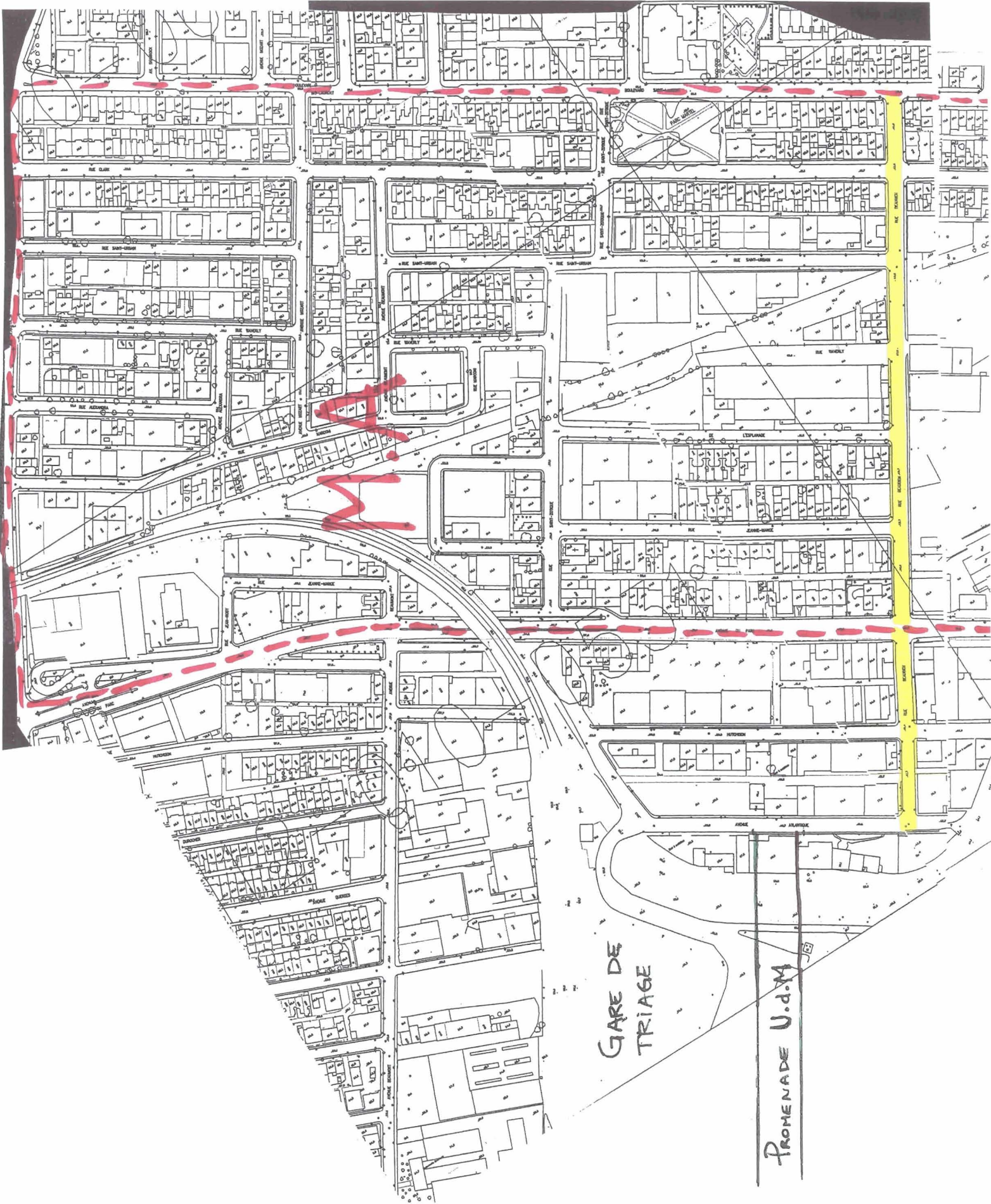
Ce regroupement est constitué des organismes d'aînés de La Petite Patrie ( Club de l'Age d'or, Comité de locataires de HLM ) qui se rencontrent pour échanger de l'information sur leurs activités respectives et pour prendre position sur des revendications liées à l'amélioration à la qualité de vie des aînés.

### **S.I.C. – Maison Odyssée, Appartements Augustine-Gonzalez**

Le Service d'intégration à la collectivité (S.I.C.) offre un service d'hébergement aux jeunes de La Petite-Patrie. Il gère la Maison Odyssée et des foyers de groupe pour des adolescents et adolescentes référés par la Direction de la protection de la jeunesse de Montréal. Il gère aussi les Appartements Augustine-Gonzalez, des appartements supervisés offerts à de jeunes mères de 16 à 22 ans avec leur bébé.

### **Un toit pour tous – Fonds d'habitation et d'aménagement de Petite Patrie**

Un fonds communautaire d'habitation et d'aménagement de La Petite-Patrie, un organisme autonome, sans but lucratif né en 2002 dont la mission est la réalisation de projets de logements sociaux dans La Petite-Patrie. Sa priorité est le développement d'un projet résidentiel sur le site des anciens ateliers municipaux aux abords du métro Rosemont. Il est reconnu en ce sens comme l'interlocuteur privilégié auprès des décideurs.



GARE DE  
TRIAJE

PROMENADE U.d.M.

Identifier et réaliser des actions dans le but d'enrayer les problèmes de détérioration de logement et de cadre de vie en général, prioritairement pour la population à faible revenu.

Rallier les organismes, les citoyennes et les citoyens du quartier autour des actions concrètes **permettant** de :

- maintenir dans La Petite Patrie, la population actuelle;
- éduquer et informer dans le but d'améliorer les conditions de logement et la qualité de vie de la population locale;
- faciliter l'accès à des logements à prix modiques, à la **propriété** collective et sociale de l'habitat;
- aider cette population à prendre en charge leurs conditions d'habitation et de vie en général, lorsque les conditions s'y prêtent;
- développer des services communautaires pour le **bien-être** de la collectivité;
- promouvoir le sentiment d'appartenance d'un quartier ainsi que l'**entraide** entre résidents du quartier.

Depuis plus de 20 ans le **comité** de La Petite Patrie travaillent **activement** à faire reconnaître l'importance des besoins en logements sociaux et à identifier ses solutions collectives en partenariat avec la **Table logement** et la **Société populaire d'habitation de Rosemont** qui était le groupe de ressources techniques qui développait des logements sociaux à la Table logement.

Sous le RCM, dès 1985, la Table logement réclamait 1 000 logements sociaux pour répondre aux besoins de sa population.

En 1985, 150 habitations à loyer modique (HLM) étaient **construites** sur le site des Ateliers municipaux. Il en manque toujours **350** pour compléter la promesse de la Ville de Montréal à la **Petite Patrie**.

En 1990, la Table logement pilote le dossier de la **coopérative Bon Espoir** en récupérant un **bloc** où il y avait de la **drogue**, pour le transformer en logements sociaux - 159 studios au 6899 rue

En 1994, le groupe de ressources techniques, la Société populaire d'habitation de Rosemont, se fusionne avec trois autres groupes de ressources techniques sous le nom de **Bâtir** son quartier.

Depuis 1995, un comité de requérantes et de requérants est mis sur pied. Il est composé de familles et de personnes seules.

En 1996, après une consultation des groupes du milieu: la Table logement travaille sur le chantier du Sud-ouest du quartier. Notre intention est de récupérer 100 logements dans ce secteur en vue de réaliser des coopératives d'habitation.

En 1997, une demande de réserve de 300 logements sociaux est déposée au conseil de quartier.

En 1998, la Ville de Montréal reconnaît la Table de concertation logement / aménagement de La Petite Patrie comme l'instance communautaire du quartier pour l'appui des projets de logements sociaux.



PHOTO : **Coopérative** d'habitation Saint-Dominique

La Coopérative d'habitation Saint-Dominique en 1993 (45 logements) sur la rue Saint-Dominique. La **coopérative** à **Cachette** de La Petite Patrie en 1996 (21 logements) - deux bâtisses sur les rues Alma et une sur la rue Saint-Dominique. La coopérative Les Goélands en 1998 (15 logements) sur Saint-Dominique.

Visite guidée du patrimoine social dans le quartier (coopératives, HLM, osbl) en novembre 1995 et avril 1996. Réalisation d'une étude de faisabilité en 1996 sur le chantier du Sud-Ouest.

Réalisation, en 1999, d'une **cartographie** sur les données socio-économiques de 1996.

Organisation, en novembre 1999, de la Grande tournée de La Petite Patrie, les perspectives de développement - 300 logements sociaux sur les Ateliers municipaux.

2001 - Les Maisons de la Paix sur les rues Casgrain et Mozart (29 logements).

Organisation d'assemblées publiques sur le logement social en 1998 et 2004.

Débat sur la mixité dans les projets de logements sociaux, le 3 mai 2000 "Mon voisin, mon copain" 80 personnes

Automne 2001: Tenue d'une série de rencontres publiques d'information et de débat de mémoire à la consultation publique sur l'aménagement des abords du métro Rosemont pour obtenir 300 logements sociaux.

2002, mise sur pied d'Un toit pour tous

En 2004: mémoire du plan d'urbanisme et campagne de 1000 cartes postales signées par les résidents du quartier pour le logement social.

Participation aux conseils d'arrondissement afin d'appuyer les projets de la Table logement.

Appui au projet du Carrefour Hôc Môn (P.A.P.A.).

Support aux activités de mobilisation des requérants et requérantes de logements sociaux de la Petite Patrie.



information des nouveaux projets auprès de la population: le secteur Bellechasse et les terrains de stationnement de la Ville de Montréal.

En 2005-2006 :

2005 - Développement du projet St-Étienne a 3 volets: Maison St-Étienne, Appartements Augustine-Gonzalez et Coopérative Primavera:

Plate-forme électorale dans le cadre des élections municipales:

Participation au comité technique pour le développement des ateliers municipaux.

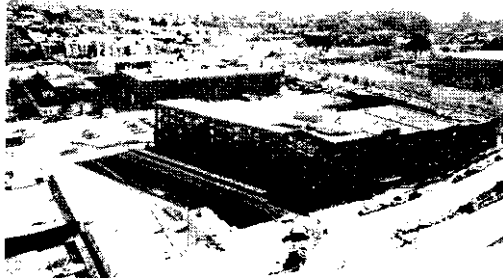


PHOTO : Ateliers municipaux

Selon Statistiques Canada - 2001 :

1) Quatre ménages sur dix vivent sur le seuil de pauvreté et consacrent plus de 30 % de leur revenu pour se loger;

48 % des ménages sont des personnes seules;

25 % des ménages sont des familles monoparentales;

20 % sont des personnes âgées;

20 % population immigrantes

2) 900 ménages sont en attente pour un HLM;

6 % de logements sociaux sont disponibles dans La Petite Patrie.



PHOTO: Membres de la Table logement / aménagement de La Petite Patrie

Marie Bilodeau (Bureau de Consultation Jeunesse), Irina Popescu (Maisonnée), Dyane Courchesne (Comité logement de La Petite Patrie), Suzanne Gouin (Habitations les 11 volets), Jean-Pascal Beaudoin (Bâtir son Quartier), Meryam Rib (Comité des Requéranants-es de logements sociaux de La Petite Patrie), Julie Grondin (La Maisonnée des Parents), Maud Bordeleau (Groupe d'entraide maternelle), Pierre Hêtu (S.I.C.-Maison Odysée, Appartements Augustine-Gonzalez), Caroline Coin (CDEC Rosemont / La Petite Patrie), Michel Lamarche (CSSS du Coeur-de-l'Île), Isabelle Couillard (Pastorale sociale de La Petite Patrie). Sont absents: Bessy Hernandez (Centre de ressources et d'action communautaire de La Petite Patrie) Diane Barbeau (Un toit pour tous) et Geoffroy Gauthier (Bureau de Consultation Jeunesse).

Si vous désirez vous impliquer à votre tour, faites partie du Comité de requérants et de requérantes de logements sociaux de La Petite Patrie.

**INFORMATION :**  
Comité logement de la Petite Patrie  
Téléphone: (514) 272-9006



## LA TABLE DE CONCERTATION LOGEMENT / AMÉNAGEMENT DE LA PETITE PATRIE

Les membres sont:

Bâtir son quartier ❖ Bureau de Consultation Jeunesse  
CDEC Rosemont - La Petite Patrie ❖ CSSS du Coeur-de-l'Île  
Centre de ressources et d'action communautaire de La Petite Patrie  
Comité des requérants-es de logements sociaux de La Petite Patrie  
de La Petite-Patrie ❖ Habitations les 11 Volets ❖ La Maisonnée  
La Maisonnée des Parents ❖ Groupe d'entraide maternelle  
Service d'Intégration à la Collectivité - Maison Odysée &  
Appartements Augustine-Gonzalez ❖ Un toit pour tous, Fonds  
d'habitation et d'aménagement La Petite Patrie.

6747, rue Saint-Denis, Montréal (Québec) H2S 2S3  
Tél.: 272-9006 / clpp@cooptel.qc.ca